

RAPPORT INTÉGRÉ 2019

Création et partage de la valeur au sein du groupe

ARCHIMBAUD



ÉDITO

Jean-Pascal Archimbaud

“ Héritier d’une tradition familiale qui m’a appris à transformer des ressources naturelles en biens utiles – voire indispensables – à la société dans laquelle on s’inscrit, j’ai choisi de rester fidèle à cet esprit et de conduire le développement de la scierie à l’aune de cette valeur cardinale de l’utilité : utilité de nos productions, utilité de notre croissance, utilité de nos déchets...

J’ai choisi de conduire le développement de l’entreprise à l’aune de cette valeur cardinale de l’utilité : utilité de nos productions, utilité de notre croissance, utilité de nos déchets...

À l’aube des années 90, le terme ‘durable’ n’existait pas et la RSE n’était pas encore un concept. C’est pourtant en se fondant sur cette recherche permanente du service rendu à la société que l’entreprise a prospéré depuis 30 ans. Aujourd’hui, le groupe Archimbaud valorise – jusqu’à ses ultimes déchets – la ressource bois de ses territoires d’implantation, il y crée l’emploi nécessaire à la dynamique d’une nouvelle forme de ruralité et il s’est engagé à travers une fondation actionnaire à soutenir des projets d’intérêts généraux au profit de l’Homme et de la Forêt. C’est sur ce socle que, jour après jour, se construit notre performance globale et notre pérennité et c’est ce qui nous permet de pouvoir regarder nos résultats avec un prisme élargi.

” L’utilité d’aujourd’hui, je la définis à travers la valorisation de la ressource régionale de bois autant que celle des déchets de la filière bois, la création d’emplois sur nos territoires et notre contribution à la Stratégie Nationale Bas Carbone récemment actée. Le secteur forêt-bois-biomasse y est pointé comme stratégique pour atteindre la neutralité carbone à horizon 2050 car il permet la séquestration de carbone ainsi que la fabrication de produits et d’énergie biosourcés et renouvelables en substitution des produits d’origine fossile. Nous serons ainsi amenés à jouer un rôle important dans la compensation des émissions d’autres secteurs. Certes, c’est l’avenir, mais il frappe à la porte avec urgence...

Ce document, premier rapport intégré du groupe Archimbaud, s’inscrit dans une démarche volontaire d’entreprise qui n’est soumise à aucune obligation légale de reporting RSE. Il a pour ambition de faire dialoguer des données financières et extra-financières dans un document unique, articulant les performances économique, sociale et environnementale du groupe Archimbaud ainsi que la valeur créée et partagée avec ses parties prenantes. Première édition d’une publication régulière, ce rapport est un document de référence pour le groupe qui souhaite formaliser la démarche d’amélioration continue à l’œuvre depuis sa création.



Esprit pionnier
Loyauté
Simplicité
Solidarité

4 VALEURS

1 MISSION

Valoriser la ressource bois
de nos territoires,
dans le respect des hommes
et de leur environnement,
au sein d'une entreprise
indépendante à la gouvernance
singulière



**PASSEPORT DU GROUPE
ARCHIMBAUD**



**CRÉATION DE VALEUR
ÉCONOMIQUE**



**CRÉATION DE VALEUR
SOCIALE**



**CRÉATION DE VALEUR
ENVIRONNEMENTALE**



**FONDS DE DOTATION
ACTIONNAIRE : ARCHIMBAUD,
UN GROUPE PIONNIER**



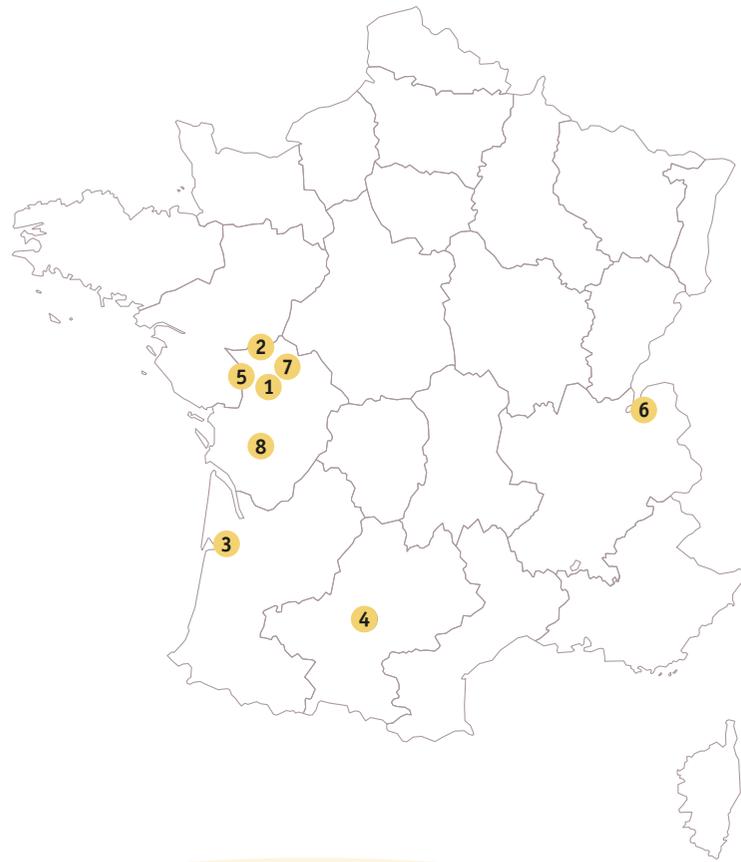
PASSEPORT DU GROUPE ARCHIMBAUD

Façonné depuis plus de 180 ans par plusieurs générations d'agriculteurs et de scieurs, le groupe Archimbaud est une entreprise familiale. Depuis 1984, il s'est structuré et développé autour d'une activité principale : le sciage de résineux destiné à la fabrication de palettes en bois. Fêru d'innovation, le groupe cherche sans cesse à optimiser ses produits connexes (copeaux, sciures, plaquettes et écorces) et les valorise depuis 2007 en granulés de bois (pellets) pour fournir des combustibles aux collectivités et aux particuliers. Dans la démarche environnementale qui caractérise son développement au cours des dernières années, l'entreprise traite notamment ses ultimes produits connexes en produisant de l'électricité dans une centrale de cogénération à biomasse.

DATES MARQUANTES DE L'HISTOIRE RÉCENTE DU GROUPE

- 1911** Achat du moulin à farine par la famille Archimbaud
- 1938** Acquisition du premier banc de scie pour le moulin
- 1960** Achat de la première tronçonneuse
- 1974** La scierie débite aussi du bois à palettes
- 1986** Première scierie à Labouheyre
- 2008** Fabrication de granulés combustibles à Secondigné
- 2010** Production de granulés à Labouheyre
- 2014** Démarrage de la centrale électrique (co-génération) de Labouheyre
- 2016** Ouverture d'un atelier d'assemblage de palettes à Dubaï
- 2020** Production de dés à palettes à partir de bois recyclé sur le nouveau site Archiblock

LES SITES D'IMPLANTATION DU GROUPE



SITES FRANÇAIS

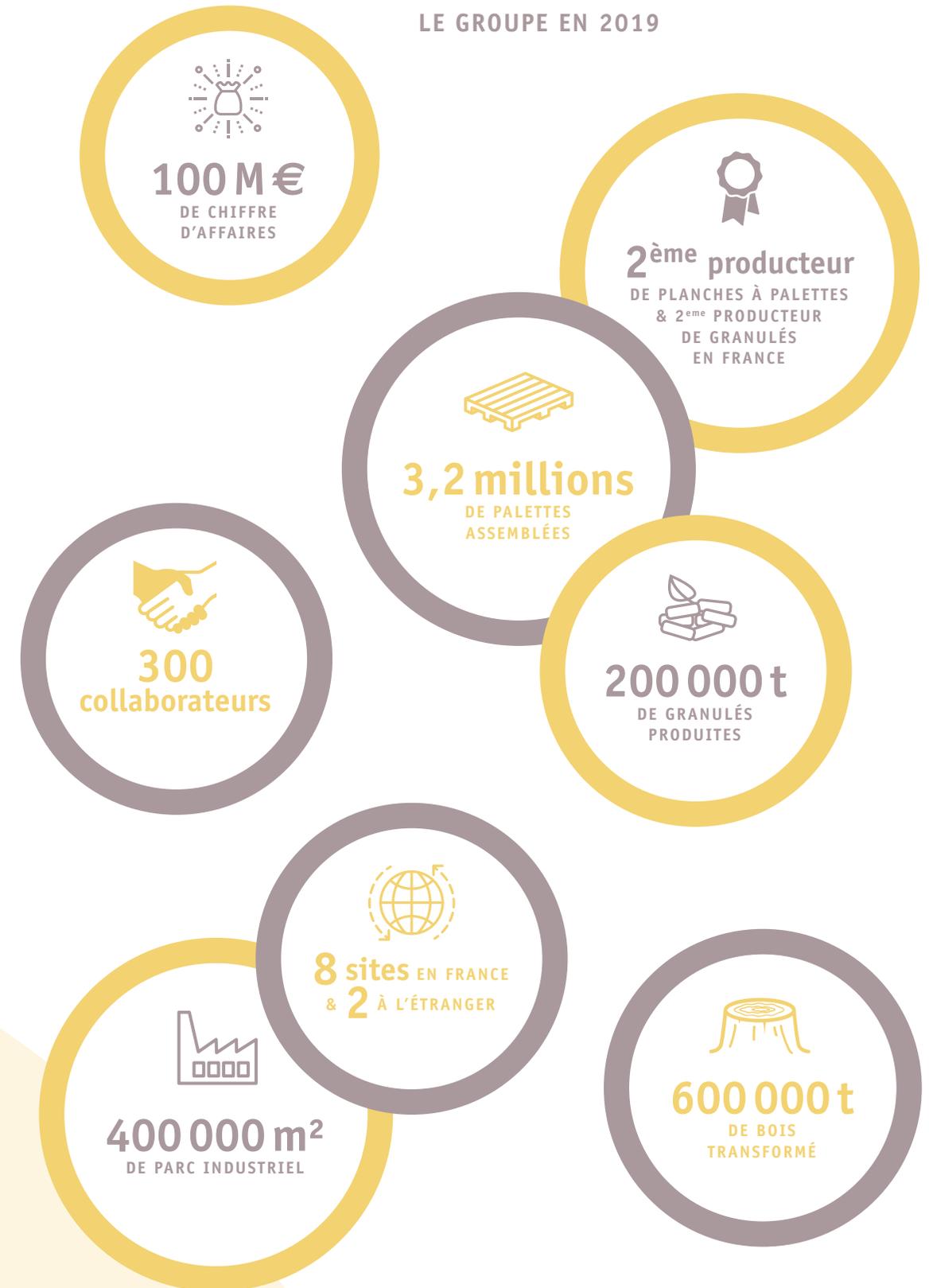
- 1 Scierie, palettes & granulés**
ARCHIMBAUD -
Secondigné-sur-Belle
- 2 Scierie & palettes**
MIGEON - Secondigny
- 3 Scierie, granulés,
palettes & cogénération**
ARCHIMBAUD - Labouheyre
- 4 Palettes**
LPA - Saverdun
- 5 Dés à palettes**
ARCHIBLOCK -
Mauzé-sur-le-Mignon
- 6 Granulés**
ALPIN PELLETS - Tournon
- 7 Logistique**
ARCHIMBAUD -
Saint-Romans-lès-Melle
- 8 Exploitation forestière**
LOGIFOR - Bussac-Forêt

SITES INTERNATIONAUX

- 9 Palettes**
PACK AND STACK WOOD LLC -
Emirats Arabes Unis
- 10 Logistique**
FRANCIA PELLETT - Italie



LE GROUPE EN 2019



REGARD SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE

La filière forêt-bois constitue un enjeu industriel pour la France, avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 60 milliards d'euros et 440 000 emplois majoritairement non délocalisables. En dépit de ses atouts, elle demeure fragile, comme l'illustre son déficit commercial structurel (6,8 milliards de déficit en 2019). Il s'agit pourtant d'une filière d'avenir qui représente une opportunité pour contribuer à résoudre certains des enjeux environnementaux majeurs du XXI^e siècle. Dans cette perspective, elle devra nécessairement s'adapter et se réinventer pour répondre aux problématiques auxquelles elle fait aujourd'hui face.

La filière forêt-bois souffre, en France, de plusieurs problèmes structurels :

- un sous-investissement chronique
- un manque de compétitivité notamment de l'industrie de transformation du bois (faisant de la France un importateur de produits transformés à haute valeur ajoutée : panneaux, contreplaqués, meubles, papiers, cartons etc.),
- une dispersion de la surface forestière (dont 72% est détenue par 3,3 millions de propriétaires),
- une sous-exploitation et renouvellement insuffisant faisant craindre un recul de la disponibilité du bois d'œuvre à moyen terme.

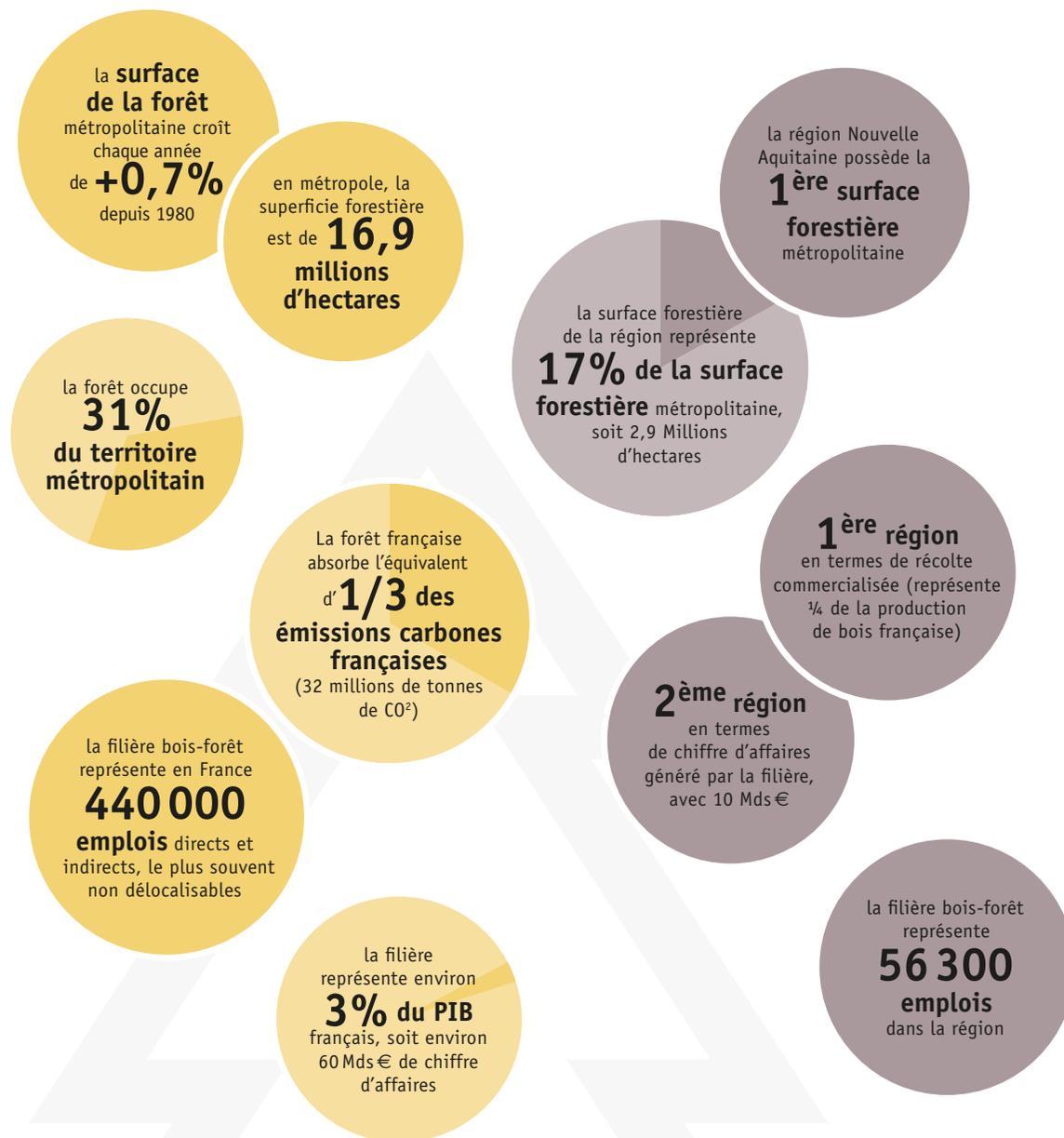
La filière pâtit également du manque d'une main d'œuvre qualifiée ainsi que d'un déficit d'image auprès des plus jeunes, qui connaissent mal les métiers du bois et redoutent leur pénibilité.

Pourtant, les métiers du bois sont des métiers d'avenir. **Les enjeux environnementaux liés au réchauffement climatique et à la réduction des gaz à effet de serre confèrent une place particulière à la filière : le bois, matériau durable, renouvelable et recyclable possède des qualités intrinsèques formidables.** Très isolant, il permet de réduire la consommation d'énergie. Puits de carbone, il stocke du CO₂ tout au long de sa vie. Par ailleurs, le bois-énergie (bois, bûches, plaquettes forestières, produits connexes de scierie, produits bois en fin de vie, granulés) représente la première ressource renouvelable en France (47% des énergies renouvelables du mix énergétique français) et est à ce titre une alternative aux énergies fossiles.

Conscient des opportunités que représente la filière forêt-bois aujourd'hui, mais aussi dans le futur, le groupe Archimbaud œuvre au quotidien pour améliorer ses pratiques et innover, dans une démarche d'amélioration continue. C'est grâce à cette vision, propre à l'entreprise, qu'il développe sa singularité au sein du secteur et s'attache à créer et à partager de la valeur économique, sociale, environnementale et locale, illustrée dans ce rapport.



LA FILIÈRE BOIS-FORÊT EN FRANCE



LA FILIÈRE BOIS-FORÊT EN NOUVELLE-AQUITAINE

FOCUS SUR...

LA PALETTE BOIS

Interface universelle de manutention, la palette bois représente plus de 95% du marché de la palette. Plus résistante que le plastique, elle possède l'avantage considérable d'être facilement réparable puis intégralement recyclable en fin de vie.

Toutes les données relatives à la palette mentionnées dans ce rapport se réfèrent exclusivement à la palette en bois.

le chiffre d'affaires du secteur des emballages bois est d'environ
1,7 Mds€

41% des palettes neuves sont commercialisées à **moins de 100 km** de leur lieu de fabrication

93% des palettes commercialisées en France sont de fabrication française

94 millions de palettes sont reconditionnées en France puis remises sur le marché

47,5 millions de palettes sont produits chaque année en France

le secteur des emballages bois emploie environ
17 300 personnes en France

FOCUS SUR...

LES GRANULÉS

Les granulés de bois, ou pellets, sont issus de la compression de sciures ou de copeaux de bois à forte pression, sans ajout d'aucune autre matière. Leur très fort pouvoir calorifique les prédispose à être valorisés pour le chauffage. Leur composition et la technologie des appareils à granulés optimisent la combustion du bois, faisant des granulés la solution la moins émissive des solutions bois-énergie.

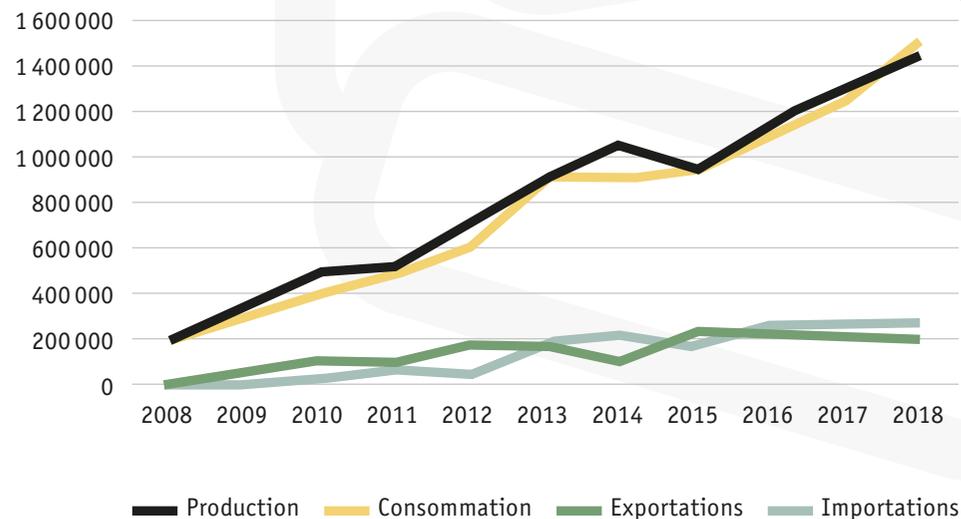
Depuis 2008, le marché français du granulé de bois a connu une forte croissance, pour atteindre une production avoisinant 1,5 M de tonnes en 2018. Le marché français est autosuffisant et sa production est principalement tournée vers le marché intérieur.

Le chauffage généré par la combustion de granulés de bois émet **11,5 fois moins de CO2** que le chauffage au fioul et 10 fois moins que le chauffage au gaz

L'approvisionnement en bois des granulateurs français se situe majoritairement à **moins de 150 km** des usines

Moins de **2%** du volume total de bois récolté en France est utilisé pour produire des granulés

UN MARCHÉ EN FORTE CROISSANCE (EN TONNES)

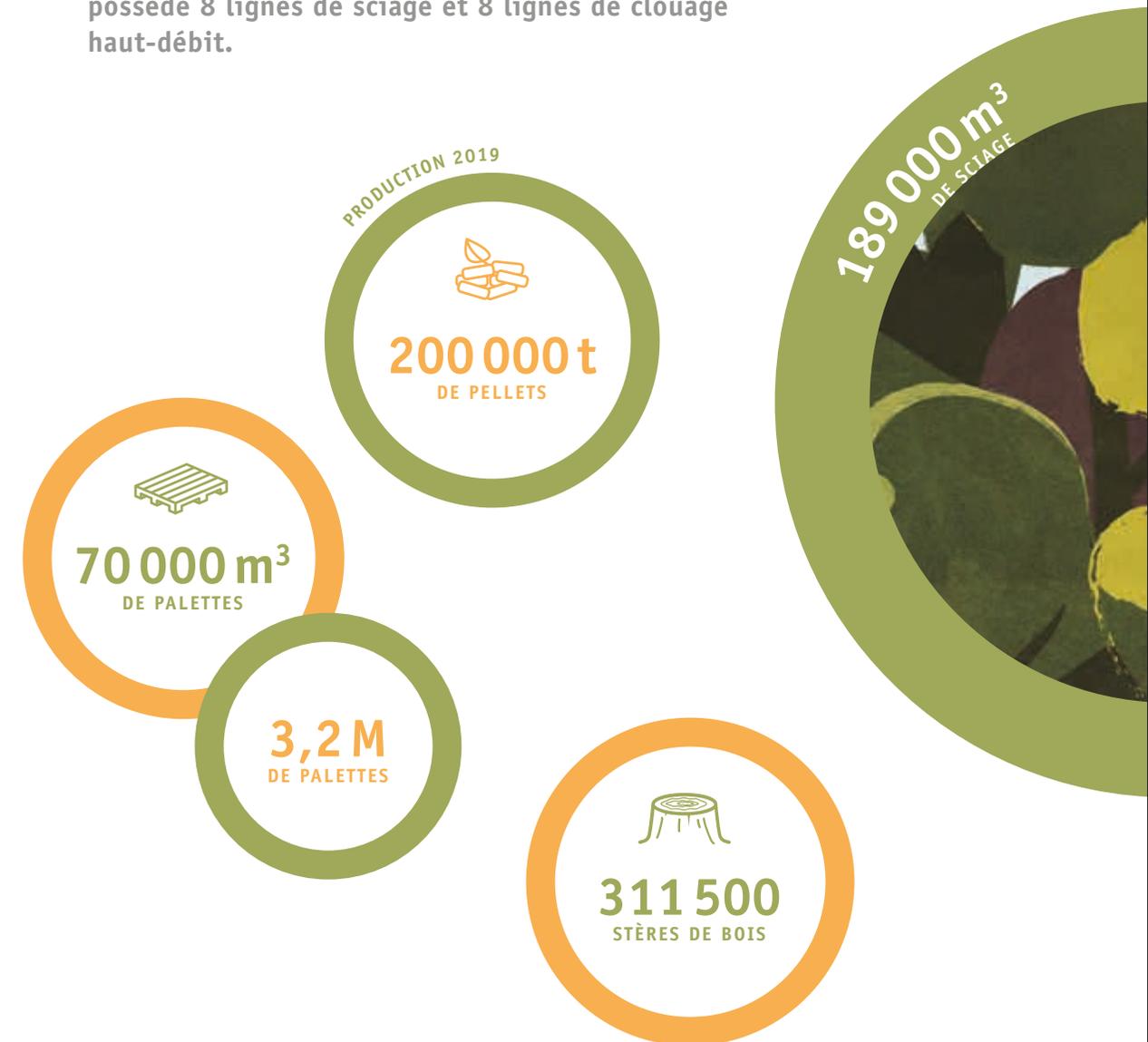




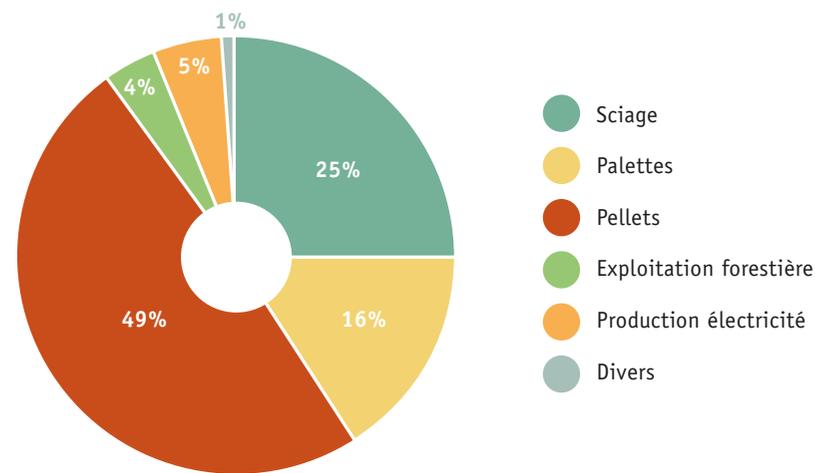
La croissance régulière du Groupe Archimbaud lui permet de mener sur ses territoires d'implantation une stratégie d'investissement continue et de diversification de ses productions, toujours guidée par une logique d'écologie industrielle.

CRÉATION DE VALEUR ÉCONOMIQUE

Le groupe Archimbaud est un acteur majeur de la filière bois française. Deuxième producteur de planches à palettes, il est également le deuxième producteur de granulés de bois et le quatrième scieur français. Présent sur 8 sites en France et 2 à l'étranger, le groupe possède 8 lignes de sciage et 8 lignes de clouage haut-débit.



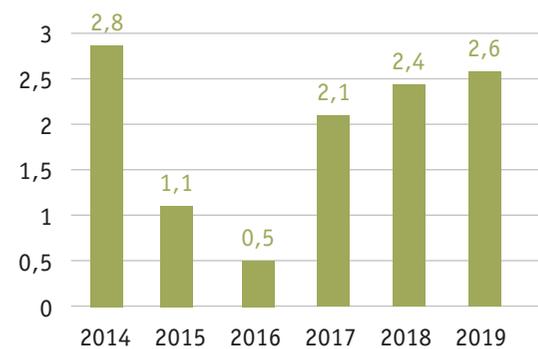
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
PAR ACTIVITÉ



PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS
DU GROUPE ARCHIMBAUD (M€)

INDICATEUR	2019	2018
Chiffre d'affaires consolidé	100,8	95
Résultat net	2,6	2,4
Excédent brut d'exploitation	11,7	10
Capitaux propres	31,4	28,6
Endettement net	44,4	33,6
CAF	9,8	8,3
Capacité de remboursement (en nombre d'années)	4,5	4,05

RÉSULTAT NET (M€)



UNE DYNAMIQUE D'INVESTISSEMENT AFFIRMÉE

La valeur économique créée s'intègre dans la vision de long terme du groupe, qui ne cesse d'investir pour innover au service de la transformation et de la valorisation de la matière bois. C'est ce qui, dès 2008, a conduit le groupe à recycler ses produits connexes – sciures, copeaux, écorces – en pellets, puis à investir dans une centrale biomasse à Labouheyre (2014) et plus récemment, à construire un nouveau site de production de dés à palettes en bois recyclés à Mauzé-sur-le-Mignon (Archiblock).

34M€
investis sur
les 5 dernières
années

16M€
investis en 2019

Archiblock

Le groupe Archimbaud inaugure en 2020 une nouvelle usine à Mauzé-sur-le-Mignon, en réhabilitant une ancienne friche industrielle. Ce nouveau site de production est dédié à la fabrication de dés en bois recyclés servant à la construction des palettes. Grâce à une technologie de pointe, le groupe Archimbaud parvient à valoriser un déchet ultime (le bois destiné au rebus) et renforce un peu plus l'intégration verticale de la production de palettes.

Pour ce projet, le groupe a investi 22 millions d'euros, dont 16 en 2019. Son objectif annuel de production, établi à 6 500 m³ de dés en première année d'activité, est fixé à 140 000 m³ à horizon 2025.



« Pour tout projet, il faut
un tiers d'entrepreneurs,
un tiers d'ingénieurs
et un tiers de poètes »

CRÉATION DE VALEUR SOCIALE

Entreprise familiale depuis plusieurs générations, Archimbaud s'est bâtie sur la conviction forte que performances économique et sociale sont indissociables. Promotion de la diversité des profils et de l'expérience, volonté de faire grandir ses collaborateurs par la mise en place d'une politique de mobilité interne, prévention de la pénibilité : le groupe accorde une importance particulière à son rôle social et s'attache à faire vivre trois valeurs qui le caractérisent : loyauté, simplicité et solidarité.



LES RICHESSES HUMAINES DU GROUPE ARCHIMBAUD

Près de 300 collaborateurs aux profils, aux parcours et aux compétences variés travaillent au sein du groupe Archimbaud. À la recherche permanente d'un équilibre et d'une complémentarité au sein de ses effectifs, le groupe a su faire de cette diversité une richesse.

En accordant une attention particulière à l'expérience et à l'ancienneté de ses collaborateurs, il favorise leur mobilité interne : développement des compétences tout au long de leur carrière et évolution du périmètre des responsabilités. Ce parcours interne permet à l'entreprise de tirer le meilleur de ses équipes, de l'engagement des plus jeunes collaborateurs à la maturité des plus anciens.

MOBILITÉ INTERNE

	20-30 ans	30-40 ans	40-50 ans	50-60 ans
Cadre dirigeant				↑
Directeur opérationnel		↑	↑	
Encadrant	↑			
Opérateur				

LA PÉNIBILITÉ, UNE PRÉOCCUPATION QUOTIDIENNE

Conscient des enjeux liés à la pénibilité de certains de ses métiers (santé des collaborateurs et frein à l'embauche), le groupe Archimbaud porte une attention particulière à ce sujet.

Les salariés qui travaillent le bois, notamment dans les scieries, peuvent être exposés à des facteurs de pénibilité. Les niveaux sonores élevés, la manutention ainsi que l'exposition aux poussières de bois représentent les trois risques principaux pouvant altérer la santé des salariés.



Afin de maîtriser ces risques et d'atténuer la pénibilité des métiers concernés, le groupe investit régulièrement dans des machines de qualité. En 2019, le groupe a acquis 5 robots sur les lignes d'assemblage de palettes de Secondigny et Labouheyre. Ces machines ont permis de prendre en charge 27 postes de travail à forte pénibilité.

Par ailleurs, la moitié du parc roulant (chargeuses, manutention etc.) a été renouvelé afin d'offrir un meilleur confort de travail, notamment par une forte réduction du niveau sonore.

Archiblock, le dernier site industriel du groupe, est un bel exemple de la prise en compte de ces enjeux, puisque tout y a été pensé, dès la conception de l'usine, afin d'éviter les postes de travail à forte pénibilité.

UN ENGAGEMENT FORT POUR L'INSERTION PAR LE TRAVAIL

La diversité des profils est perçue comme une force par le groupe Archimbaud. C'est pourquoi l'entreprise s'engage et promeut l'égalité des chances et l'insertion par le travail.

Historiquement, les sites de production du groupe ont tissé des relations de sous-traitance engagées avec trois ESAT (Etablissements et services d'aide par le travail) de leurs territoires. Principalement destinés à la fabrication de palettes, ces établissements emploient de manière pérenne 10 équivalents temps-plein et produisent 30 000 palettes en bois par an, à partir du sciage du groupe.

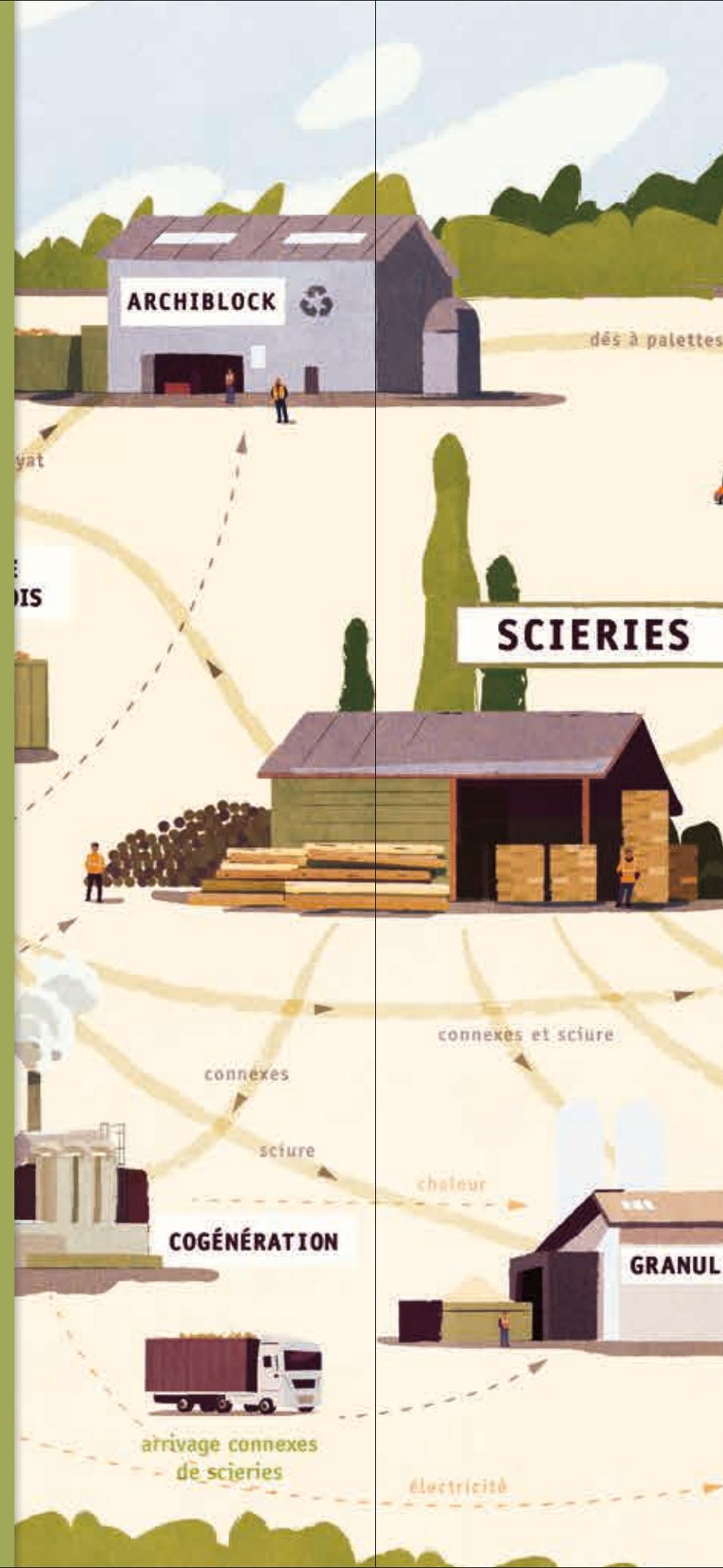
En 2019, le groupe a franchi une nouvelle marche en créant au sein de son site historique de Secondigné-sur-Belle un atelier d'insertion par le travail : mise à disposition d'un bâtiment, de l'outillage et du matériel nécessaire à l'activité de fabrication de palettes. Menée en collaboration avec l'Association Intermédiaire du pays Mellois (AIPM), cette initiative expérimentale permet à 9 personnes éloignées de l'emploi de reprendre pied dans la vie active dans un cadre structurant.



Qu'est-ce qu'un ESAT ?

Il s'agit d'une structure permettant aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle tout en bénéficiant d'un soutien médico-social et éducatif dans un milieu protégé. L'ESAT accueille des personnes qui n'ont pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou dans une entreprise adaptée à leurs besoins.

CRÉATION ET PARTAGE DE LA VALEUR PAR LE GROUPE ARCHIMBAUD



De l'arrivée des billons d'arbres à la production de palettes, de granulés, de biens intermédiaires ou encore d'énergie, le groupe Archimbaud optimise chaque étape de transformation du bois.

Les scieries sont au cœur de son activité. Le bois y est découpé en planches qui sont ensuite assemblées en palettes ou vendues à d'autres entreprises du secteur.

Les résidus de ces bois sont valorisés de plusieurs façons :

- Les connexes (sciures, copeaux) sont acheminés vers les unités de granulation qui les transforment en pellets de bois destinés au chauffage ;
- Les écorces sont vendues à des jardineries qui l'utiliseront en paillage ou en terreau ;
- Une partie des résidus du sciage est également valorisée en plaquettes alimentant des chaufferies collectives.

En parallèle, les rémanents forestiers alimentent la centrale de cogénération à biomasse du groupe qui les transforme en énergie électrique et thermique.

D'autres déchets bois issus de l'activité d'entreprises voisines sont traités par une plateforme de valorisation qui les transforme en broyat pour :

- fournir le site de production de dés à palette, Archiblock ;
- être réinjecté dans le circuit de production du groupe ;
- être vendu à des entreprises de la filière qui produiront des panneaux de bois aggloméré.

À toutes les étapes de la chaîne de valeur, l'entreprise s'engage à préserver ou développer ses capitaux matériels et immatériels, et à transformer cette ressource en une valeur durable et partagée avec l'ensemble de ses parties prenantes.

CAPITAUX MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS DU GROUPE

CAPITAL INDUSTRIEL

- 10 sites dont 2 à l'international
- Un parc industriel de 400 000 m²
- 16 M€ investis (34 M€ sur 5 ans)

CAPITAL HUMAIN

- 300 collaborateurs
- 38 métiers

CAPITAL INTELLECTUEL

- 2 brevets déposés
- Forte culture d'innovation

CAPITAL ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

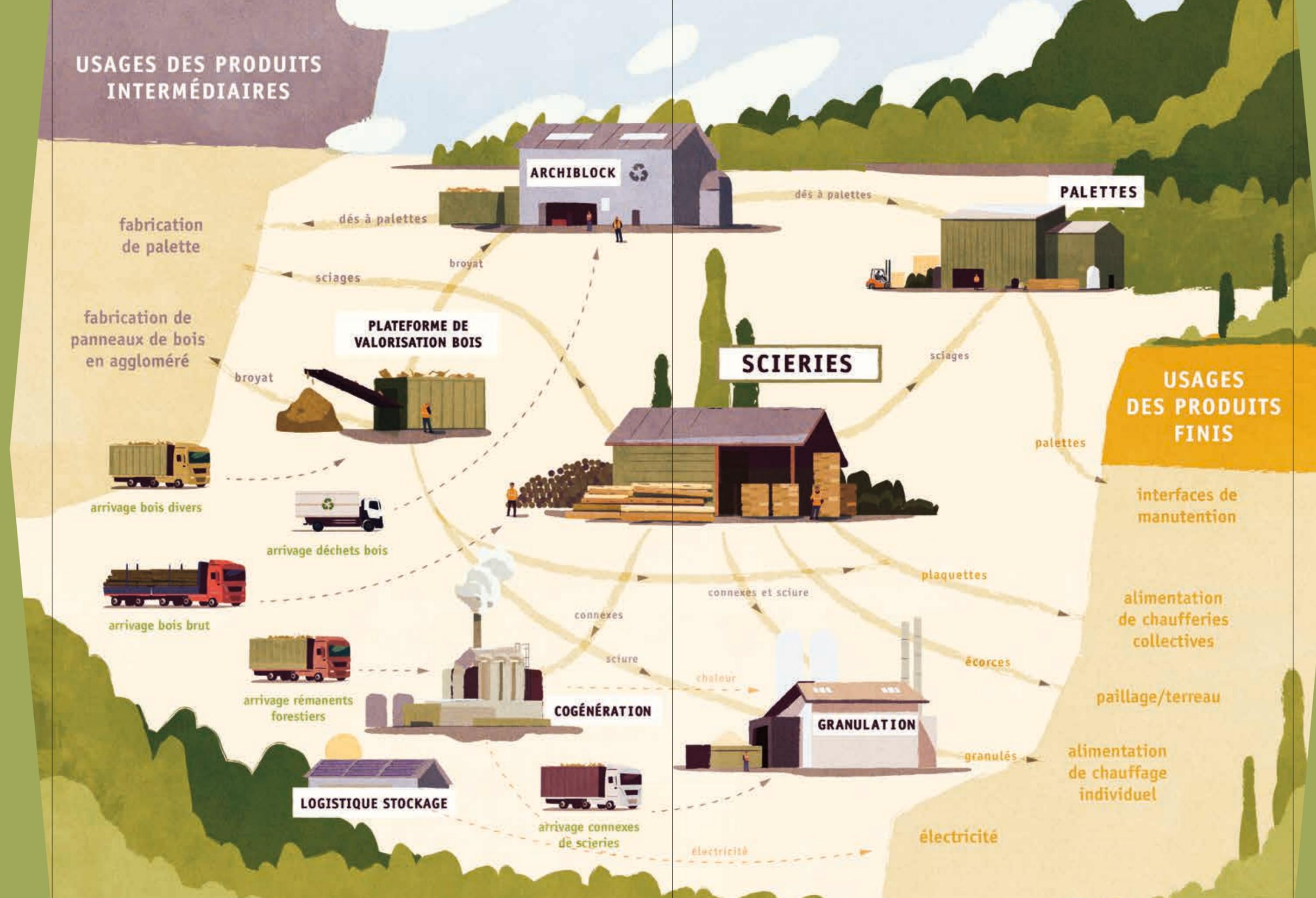
- 44,4 M€ d'endettement net
- 100 M€ de chiffre d'affaires
- 250 k€ de budget pour le FDD

CAPITAL SOCIAL ET RELATIONNEL

- Dialogue régulier avec les autorités locales
- Fournisseurs locaux

CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

- 220 Ha de parc forestier propre, 20 Ha exploités
- 80 % du bois de provenance locale



CRÉATION DE VALEUR PARTAGÉE

COLLABORATEURS

- 10,5 M€ de masse salariale
- 55 % des salariés a plus de 5 ans d'ancienneté
- 98 % de l'effectif salarié est en CDI

CLIENTS

- 100 000 m³ de planches vendus
- 300 000 t de granulés vendues
- 3,2 M de palettes vendues

INVESTISSEURS

- 2,6 M€ de résultat net
- Vision et stratégie de long terme

FOURNISSEURS

- 80 M€ d'achats
- Incitation et accompagnement des fournisseurs à la certification PEFC

TERRITOIRES D'IMPLANTATION ET SOCIÉTÉ CIVILE

- 1,3 M€ d'impôts et de taxes
- 1^{er} employeur de Labouheyre et de Secondigné-sur-Belle
- 3 ESAT en sous traitance
- 1 atelier d'insertion accueilli
- 10 projets soutenus par le FDD depuis sa création
- 95 000 € de dons en faveur des associations locales
- 10 visites d'écoles par an
- 80 % du volume de bois transformé provient de fournisseurs locaux

ENVIRONNEMENT

- Production de 29,1 Gw issus de sources d'énergie renouvelables : photovoltaïque et biomasse
- 60 % de bois certifié utilisé par le groupe
- 30 Ha replantés et 50 000 € de dons au programme *Plantons pour l'avenir*
- 100 % de recyclage du bois

«Il est temps de rompre avec cette logique minière qui consiste à extraire toujours plus de ressources fossiles sous terre et à générer toujours plus de déchets qui ne pourront pas être valorisés. À l'opposé, nous pourrions nous inspirer du fonctionnement des cycles naturels beaucoup plus efficaces en récoltant des arbres qui offrent un matériau écologiquement vertueux et recyclable sur le long terme.»

CRÉATION DE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

Conscient de la nécessité d'inscrire la transition environnementale au cœur de son projet d'entreprise afin de contribuer à la résolution d'enjeux écologiques actuels et futurs, le groupe Archimbaud a toujours cherché à limiter l'impact de son activité sur son environnement.

30 Ha
DE FORÊT SONT REPLANTÉS
CHAQUE ANNÉE
PAR LE GROUPE,
HORS MÉCÉNAT DU
PROGRAMME *PLANTONS
POUR L'AVENIR*

LE GROUPE DONNE
50 000 €
CHAQUE ANNÉE AU FONDS
DE DOTATION *PLANTONS
POUR L'AVENIR* AGISSANT
EN FAVEUR DE LA REFORESTATION.
IL EST L'UN DES PRINCIPAUX
CONTRIBUTEURS À
CE PROGRAMME
DEPUIS 2014

LA DISTANCE
MAXIMUM ENTRE LA
COUPE DU BOIS
ET LE SITE EST DE
250 km
(100 KM POUR LE SITE
DE LABOUHEYRE)

60%
DU BOIS TRANSFORMÉ
PAR LE GROUPE EST
CERTIFIÉ PEFC

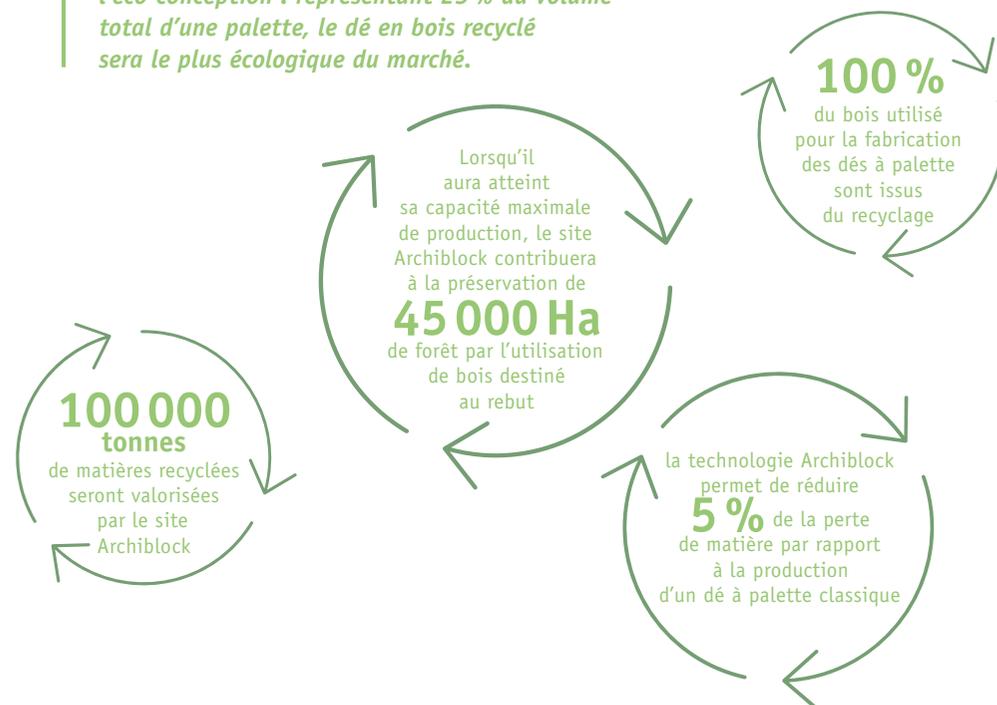
LE GROUPE DISPOSE D'UN PARC FORESTIER
PROPRE DE **220 Ha** ENTIÈREMENT CERTIFIÉ PEFC

Par l'intermédiaire de sa plateforme de recyclage située à Niort, le groupe traite les déchets bois d'autres industriels de la région pour un volume équivalent à 34% des palettes fabriquées chaque année par le groupe. Cette plateforme alimente en broyat les unités de fabrication de granulés de l'entreprise ainsi que des industriels de la filière : combustible de chaufferies, production de panneaux bois agglomérés, etc.

La palette, à la pointe de la circularité

Au cœur de l'activité du groupe, la palette illustre parfaitement le modèle circulaire. En France, elles sont fabriquées à base de bois local à 90%, issu de forêts gérées durablement. 9 palettes sur 10 mises sur le marché sont réutilisées : une palette en bois, facilement réparable, a une durée de vie de 8 ans et un taux de rotation de 3,5 fois par an. En fin de vie, lorsque les palettes ne peuvent ni être réparées, ni réutilisées, elles se transforment en déchets de bois, valorisables, notamment en bois-énergie, principale source d'énergie renouvelable dans le mix énergétique français.

Avec la création d'Archiblock, le groupe franchit un pas supplémentaire dans l'éco-conception : représentant 25% du volume total d'une palette, le dé en bois recyclé sera le plus écologique du marché.



UNE EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE MAÎTRISÉE

Exploitant les surfaces de ses bâtiments les plus récents, le groupe produit de l'énergie électrique à destination du réseau. La plateforme de stockage de Saint-Romans-les-Melle déploie ainsi sur ses 5 700 m² de toiture des panneaux photovoltaïques d'une capacité de production annuelle de 800 Kwc.

Engagé dans une logique continue de valorisation matière et de réduction de son empreinte énergétique, le groupe a investi en 2014 dans la construction de Cogéland : la centrale à biomasse adossée au site de production de Labouheyre (Landes). Sa puissance thermique nominale de 15 Mw lui permet de produire 3,5 Mw électriques et 8,7 Mw thermiques permettant chauffer les tapis sécheurs de l'unité de production de granulés. Désireux de partager son expérience et de sensibiliser le public, Cogéland accueille chaque année une quinzaine de groupes pour des visites de l'installation.

Ces deux sources de production d'énergie permettent à l'entreprise de se rapprocher de la neutralité énergétique : elle produit en effet annuellement 29,1 GW pour une consommation de 38,6 GW. Le groupe produit donc les trois quarts de l'énergie qu'il consomme.



LE GROUPE ACCUEILLE
10 groupes scolaires
CHAQUE ANNÉE POUR LEUR
FAIRE VISITER SES
INSTALLATIONS

79%
DU CHIFFRE
D'AFFAIRES DE
L'ANNÉE 2018-2019
A ÉTÉ RÉALISÉ
EN FRANCE

LE GROUPE ARCHIMBAUD
EST
LE **1^{er} employeur**
DE LABOUHEYRE ET
FAIT VIVRE 100 FAMILLES
À SECONDIGNÉ-
SUR-BELLE

80%
DU VOLUME DE BOIS
TRANSFORMÉ PROVIENT
DE FOURNISSEURS
LOCAUX

EN 2019,
LE GROUPE A DONNÉ
95 000 €
À DES ACTEURS
ASSOCIATIFS LOCAUX

CRÉATION DE VALEUR LOCALE

UN ACTEUR ENRACINÉ DANS SON TERRITOIRE

Le groupe Archimbaud a conservé ses racines dans les Deux-Sèvres, autour du moulin familial d'origine, à Secondigné-sur-Belle. Bien qu'ayant connu un fort développement depuis les années 1980, l'entreprise a su rester fortement ancrée sur ses territoires d'origine.

Ses sites de production sont installés dans des zones rurales, au plus près de la ressource forestière, et soutiennent l'emploi local. C'est ainsi que le groupe Archimbaud est le premier employeur sur les communes de Labouheyre et de Secondigné-sur-Belle, ses deux principaux sites de production.

L'attachement au dynamisme économique local se traduit dans la sélection de ses fournisseurs, dont la proximité constitue un véritable critère de sélection. À contre-courant d'une tendance générale à privilégier le court terme, cette attention portée à l'empreinte locale pousse l'entreprise à tisser des liens pérennes et créer de la valeur à long terme pour l'ensemble des parties prenantes du territoire. De la même manière et à rebours du

mouvement de délocalisation des sites industriels, le groupe fait le choix fort de conserver son ancrage néo-aquitain, comme le démontre la localisation de son dernier site de production de dés à palettes, Archiblock, implanté à Mauzé-sur-le-Mignon dans les Deux-Sèvres, à seulement 30 kilomètres de son siège.

Le groupe Archimbaud s'engage sur le long terme avec les acteurs associatifs locaux. En 2019, le groupe a donné 95 000 € à plusieurs associations culturelles, sportives ou caritatives locales. Soucieux des relations avec son voisinage, le groupe travaille étroitement avec les autorités locales : avec la commune de Secondigné-sur-Belle, ce dialogue a permis l'aménagement des routes et a favorisé la fluidité de la circulation des véhicules de transport.

Son ancrage territorial se mesure également aux liens entretenus avec les établissements scolaires locaux : chaque année, une dizaine de groupes de collégiens et de lycéens sont accueillis sur les trois principaux sites du groupe pour visiter ses installations.



FONDS DE DOTATION ACTIONNAIRE : ARCHIMBAUD, UN GROUPE PIONNIER

« J'ai créé le Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt en septembre 2016 afin de protéger et pérenniser l'entreprise et permettre le soutien à des projets d'intérêt général. Ce Fonds n'est pas comme les autres : il a vocation à devenir actionnaire majoritaire du Groupe Archimbaud, dans une perspective de long terme car je m'engage à lui transmettre, sous forme de donation irrévocable, ma société, selon un modèle de gouvernance très développé en Europe du Nord. Ce fonds de dotation actionnaire veillera aux décisions stratégiques, et soutiendra des projets philanthropiques dans le respect des valeurs entrepreneuriales et humanistes attachées au nom de ma famille. Un modèle singulier à découvrir. »

Jean-Pascal Archimbaud

210
étudiants

ONT PARTICIPÉ
À LA PREMIÈRE ÉDITION
DU CONCOURS
ARCHI'BOIS

20 jours

DE BÉNÉVOLAT
ONT ÉTÉ DÉDIÉS
AU FONDS PAR LES
COLLABORATEURS
EN 2019

DANS LE CADRE
DE LA PLANTATION
DU VERGER À GRAINES
COLLABORATIF,
1 600 espèces
endémiques
DE LA RÉGION NOUVELLE
AQUITAINE
ONT ÉTÉ PLANTÉES

DEPUIS
SA CRÉATION,
LE FONDS DE
DOTATION A SOUTENU
10 projets

LE FONDS DE DOTATION SOUTIEN DES PROJETS
POUR UN MONTANT ANNUEL DE **250 000 €**



Qu'est-ce qu'un fonds de dotation

« Un fonds de dotation est une personne morale de droit privé, à but non lucratif, qui reçoit et gère, en les capitalisant, des biens, des droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, et utilise les revenus de la capitalisation en vue de la réalisation d'une œuvre ou d'une mission d'intérêt général » (loi LME, août 2008)

UNE DOUBLE MISSION

ÉCONOMIQUE

Le Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt, créé en mars 2016, est un des premiers fonds de dotation actionnaire français. Propriétaire de 10% du Groupe Archimbaud à son lancement, il a pour vocation de devenir l'actionnaire majoritaire de l'entreprise (à plus de 70%).

À ce titre, il assurera :

- **la protection de l'entreprise** grâce à un actionariat stable et de long terme (car un fonds de dotation ne peut être racheté) ;
- **la gouvernance du Groupe Archimbaud** en tant qu'actionnaire majoritaire, il sera directement associé à la gouvernance et deviendra incontournable pour les décisions stratégiques ;
- **une mission de long terme** car les titres qu'elle reçoit de l'entreprise lui sont donnés de façon irrévocable et inaliénable. Par nature, le fonds de dotation inscrit l'entreprise dans une perspective durable et responsable.

PHILANTHROPIQUE

Le Fonds Archimbaud s'inscrit dans une dynamique d'innovation locale, de co-construction, avec un double objectif d'impact social et environnemental.

Il a ainsi pour objet :

- **de (re)tisser et développer des liens durables** entre l'Homme, l'arbre et la forêt, à l'échelle locale, nationale voire internationale ;
- **d'accompagner les initiatives d'intérêt général** renforçant le lien entre l'Homme, l'arbre et son environnement ;
- **et de favoriser l'émergence de nouveaux modèles** de préservation et d'intégration des ressources sylvicoles, forestières et agroforestières.

Grâce aux dividendes perçus de l'entreprise dont il est actionnaire, et à toutes sortes de revenus possibles (mécénat d'entreprises, dons/legs de parcelles, dons/legs de titres d'autres entreprises...), il soutiendra des projets d'intérêt général.

PROJETS SOUTENUS

Le Fonds Archimbaud pour l'Homme et la Forêt soutient des projets s'inscrivant dans trois domaines prioritaires :

- **DES PROJETS D'AGROFORESTERIE**, dans une perspective de fertilisation croisée entre arbres et cultures vivrières, de revitalisation des territoires ruraux et de préservation de la biodiversité.
- **DES PROJETS EN LIEN AVEC LA RECHERCHE** : le fonds remet des bourses de recherche à des universitaires sur des projets en lien avec son objet social (agroforesterie, bio-mimétisme, adaptation de l'Homme au changement climatique, chimie verte...)
- **DES PROJETS CRÉATIFS** : encourager la réutilisation/valorisation du bois à des fins de création artistique ou sociale.



Organisation du concours Archi'bois

Au titre des actions d'intérêt général opérées

directement par le Fonds Archimbaud, Archi'bois est le premier concours d'idées destiné aux étudiants francophones en écoles d'architecture, d'ingénieur et de paysagiste. S'appuyant sur un partenariat expert avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine, Archi'bois entend conférer au matériau bois une place privilégiée dans la création architecturale contemporaine. En 2019, la première édition du concours a retenu pour thème « Prendre de la hauteur ». Le défi consistait à conjuguer bois et construction de grande hauteur dans un milieu urbain : un vrai pari pour les futurs créateurs des villes de demain. Plus de 200 étudiants, en équipe ou en individuel, ont ainsi pu développer leur sensibilité et élargir leurs compétences en matière de construction bois. Les trois projets lauréats ont reçu chacun un prix, pour une dotation globale de 12 000 €.

Plantation du premier verger à graines labellisé 'Végétal local'

À travers le soutien apporté à l'association Prom'Haies en Nouvelle Aquitaine, le Fonds Archimbaud a permis la plantation du premier verger à graines collaboratif, labellisé « Végétal local ». Un terrain appartenant à Jean-Pascal Archimbaud a été mis à disposition de l'association à titre gratuit et la plantation du verger a été réalisée collectivement par les collaborateurs du Groupe en janvier 2019, sous la conduite des techniciens agroforestiers de l'association. 1600 essences endémiques de la région ont pu être plantées et un apiculteur local a installé ses ruches sur la parcelle afin de favoriser la pollinisation.

Plus d'informations sur www.fonds-archimbaud.org

Rapport Intégré du Groupe Archimbaud
Juin 2020
Document non contractuel
Publication conçue
et réalisée par **Prophil**

Conception et réalisation graphique
Juliane Cordes et Corinne Dury

Illustrations
Charles Monnier

Fabrication
Raynaud Imprimeurs



Groupe Archimbaud
7, chemin de Dare
79170 Secondigné-sur-Belle
Tél : +33 (0)5 49 07 18 18

www.scierie-archimbaud.com
www.fonds-archimbaud.org

**RAPPORT INTÉGRÉ
DU GROUPE ARCHIMBAUD
2019**



7, chemin de Dare
79170 Secondigné-sur-Belle
Tél : +33 (0)5 49 07 18 18

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.scierie-archimbaud.com
www.fonds-archimbaud.org